



Victime d'un accident à cause d'un chauffeur alcoolisé

Par **Vanissala**, le **27/10/2014** à **16:45**

Bonjour,

il y a 2 semaines, une personne m'a coupé la route à un stop. Cette personne ne voulait pas signer le constat au début, mais j'ai appelé la police qui l'a contrôlé positif au test d'alcoolémie. Cette personne avait deux enfants dans la voiture.

Ma voiture ne pouvait plus rouler, alors que la sienne était encore en état de marche.

Le lendemain, elle m'appelle en s'excusant, et veut signer le constat. C'est ce que nous avons fait.

Aujourd'hui l'assurance me confirme que je n'étais pas responsable de cet accident, et je fais faire un dossier médical car j'ai eu plusieurs vertèbres de déplacées.

Mon problème est que ma voiture était assez vieille est que l'expert l'a évalué à 700 € (Contrôle Technique: Ok), pour 3700 € de réparations. Aujourd'hui je me retrouve sans voiture (assurée au 1/3), à cause d'une personne alcoolisée. Je trouve cela scandaleux. De plus, je suis à la recherche de travail d'ingénieur, et j'ai besoin d'une voiture pour mes déplacements aux entretiens. Je n'ai pas d'argent de côté pour m'acheter une voiture convenable, car une voiture à 700 € est difficile à trouver.

Que puis-je faire ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Vanessa